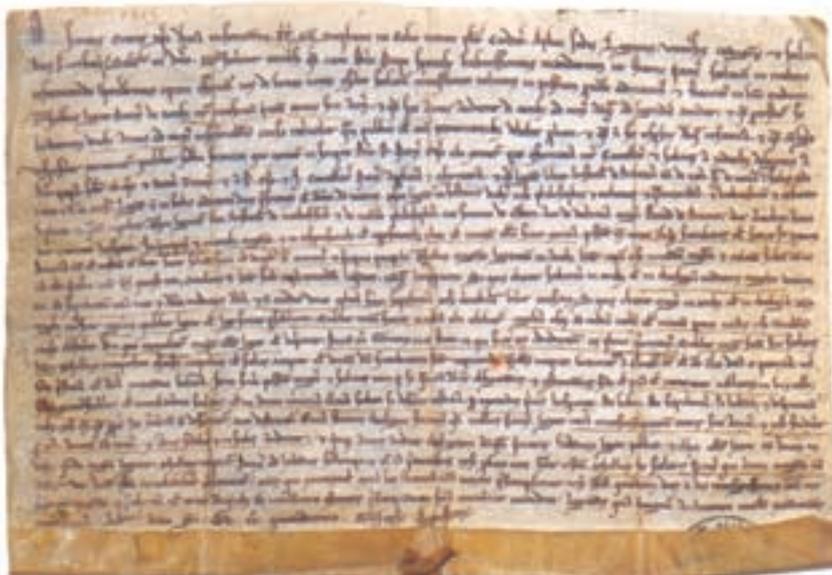


# Arabesques

N° 22 avril - mai - juin 2001

## Le système universitaire de documentation

- 2 [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)
- 3 Groupes de travail
- 4 Thèses
- 5 Basculement & déploiement



Premiers statuts  
de l'Université de Paris  
Août 1215  
Bibliothèque de la Sorbonne



## De Sibil au Sudoc

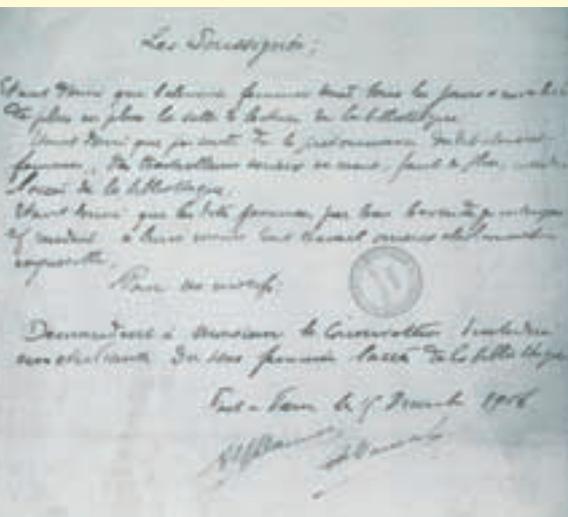
### De la Sorbonne à la Seine-Saint-Denis

- 6 Quelques moments dans la vie du SCD d'une université
- 9 Après 68, la plaine Saint-Denis

### Au sud de la Loire

### De Poitiers à Pau en passant par Bordeaux

- 10 Histoire médiévale, fonds ancien et archives privées à Poitiers
- 12 Université de la Rochelle, an VIII
- 13 Une université... et un SCD de proximité
- 15 Sibil, Sudoc & Sicod
- 16 Du Pic du Midi d'Ossau aux Trois Couronnes



Lettre de protestation contre le bavardage  
des femmes dans la bibliothèque  
15 décembre 1906  
Bibliothèque de la Sorbonne

- 18 Agenda
- 19 U3M – Un comité stratégique

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



Premiers statuts de l'Université de Paris,  
août 1215.

Bibl. Sorbonne, Réserve, Arch. de l'Univ., carton 7, D 10b.

# Éditorial

Lettre de protestation contre le bavardage des femmes  
dans la bibliothèque, 15 décembre 1906.

Bibl. Sorbonne, Arch. mod., reg. 332, f. 228.

*Les Soussignés ;*

*Étant donné que l'élément féminin tend tous les jours à envahir  
de plus en plus la salle de lecture de la bibliothèque ;*

*Étant donné que par suite de la prédominance dudit élément  
féminin, des travailleurs sérieux se voient, faute de place, interdire  
l'accès de la bibliothèque ;*

*Étant donné que lesdites femmes par leur bavardage intempestif  
rendent à leurs voisins tout travail sérieux absolument  
impossible ;*

*Pour ces motifs ;*

*Demandent à Monsieur le Conservateur d'interdire  
aux étudiantes du sexe féminin l'accès de la bibliothèque.*

*Fait à Paris, le 15 Décembre 1906.*

C'est un plaisir de m'adresser à vous tous, lecteurs d'*Arabesques*, pour la première fois.

Je voudrais tout d'abord remercier Suzanne Santiago pour tout le travail qu'elle a accompli à la tête de l'ABES durant ces trois dernières années.

Durant son mandat, le Sudoc a été ouvert et, selon les avis recueillis, il est apprécié de tous et de plus en plus consulté ; il le sera certainement encore plus quand la nouvelle version web aura été installée. Le déploiement des bibliothèques a commencé. Le basculement des membres du réseau BN-Opale, qui ouvre le feu, a lieu le 2 mai.

Les autres basculements suivront régulièrement. Dans ce numéro, vous pourrez lire quelques témoignages du réseau Sibil, qui se prépare à son tour à être déployé. Toute l'équipe de l'ABES œuvre pour que la sensibilisation, les formations et autres réunions de coordination se passent le mieux possible...

Nous sommes tous sur la même route « ardue » mais au bout nous aurons un outil de travail collectif, qui, je suis sûre, sera apprécié de vous tous et aura un rayonnement international.

*Arabesques* répond-il à votre attente ? Après 21 numéros, il nous a paru utile de vous consulter. Nous comptons sur votre réponse afin de pouvoir vous proposer un outil de communication toujours plus satisfaisant.

*Sabine Barral*

*Directrice de l'ABES*

Ancienne présidente de l'ADBU (Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation), Sabine Barral, conservateur général des bibliothèques, était directrice du service commun de la documentation de l'Université de technologie de Troyes. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2001, elle est directrice de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, nommée « pour une durée de trois ans. »  
*BO du 18 janvier 2001*

## Le système universitaire de documentation [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)

« Art. 1<sup>er</sup> - Il est créé à l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) un site internet dont l'adresse est « [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr) ».

La finalité principale de ce site est la mise à disposition gratuite du catalogue collectif de tous les types de documents détenus par les bibliothèques françaises de l'enseignement supérieur avec leur localisation. Sur ce site sont diffusées des informations relatives aux auteurs des documents signalés.

Les usagers habilités ont accès à un service de fourniture à distance de documents par code confidentiel et mot de passe attribués par les bibliothèques de l'enseignement supérieur auxquelles ils sont rattachés.

Un forum de discussion est accessible aux usagers de l'application.

Art. 2. - Les catégories d'informations nominatives traitées sont :

- dans le catalogue auteurs : les noms, prénoms, dates de naissance et/ou de mort, la fonction (quand celle-ci est de notoriété publique) ou toute information de notoriété publique permettant de distinguer 2 auteurs homonymes ;

- pour le service de fourniture à distance de documents : le nom, le prénom, l'adresse personnelle, la bibliothèque de rattachement, le numéro de téléphone et/ou de télécopie, l'adresse électronique de l'utilisateur ;

- le nom des auteurs des messages sur le forum de discussion.

Art. 3. - Les destinataires ou catégories de destinataires de ces informations sont l'ABES et tout utilisateur du site.

Art. 4. - Le droit d'accès prévu par l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 susvisée s'exerce auprès de l'ABES. Les auteurs disposent d'un droit d'opposition à la diffusion sur le site d'informations les concernant et en sont informés par un avertissement en ligne.

Les droits des utilisateurs figurent sur les pages d'accueil des rubriques du site.

Art. 5. - Le directeur de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté [...].

La directrice de l'enseignement supérieur, F. Demichel »

Ministère de l'éducation nationale  
*JO du 6 mars 2001*

La base du système universitaire de documentation, à la mi-mars 2001, contenait :

- plus de 4 450 000 notices bibliographiques
- plus de 11 300 000 localisations
- plus de 900 000 notices d'autorités
- plus de 2 950 notices RCR – répertoire des centres de ressources.

Outre à son adresse – [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr) – le catalogue CCFr

du système universitaire de documentation, en 2001, est consultable sur le site du Catalogue collectif de France – CCFr – qui est constitué de trois bases.

<http://www.ccf.fr>

- le catalogue de la Bibliothèque nationale de France,  
- le catalogue des bibliothèques municipales « rétroconverties »,  
- le catalogue du système universitaire de documentation.

Ces trois bases regroupent plus de 14 millions de références et leurs localisations.

# Groupes de travail

## « Catalogage bibliographique » et « catalogage autorités »

### RÉSEAUX DE CATALOGAGE

**OCLE (AUROC)**

↔ Coordinatrice nationale : Catherine Marandas [marandas@asso.univ-paris5.fr](mailto:marandas@asso.univ-paris5.fr)

**SIBIL**

↔ Coordinatrice nationale : Monique Coustillé [coustille@newsupuniv-mrs.fr](mailto:coustille@newsupuniv-mrs.fr)

### SITES DÉPLOYÉS

**Le Mans (ex-hors sources)**

↔ Anne-Marie Fourquet [fourquet@univ-lemans.fr](mailto:fourquet@univ-lemans.fr)

**Lille 3 (ex-OCLE)**

↔ Françoise Tayara [tayara@univ-lille3.fr](mailto:tayara@univ-lille3.fr)

**Nice (ex-OCLE)**

↔ Françoise Leresche [leresche@unice.fr](mailto:leresche@unice.fr)

**Perpignan (ex-SIBIL)\***

↔ Marie Lombard [lombard@univ-perp.fr](mailto:lombard@univ-perp.fr)

**Rennes 2 (ex-BN-OPALE)**

↔ Thérèse Ehling [ehling@Uhb.fr](mailto:ehling@Uhb.fr)

### CENTRES RÉGIONAUX POUR LES PUBLICATIONS EN SÉRIE

**Paris BIUM – CR 29 \***

↔ Isabelle Poisot [poisot@bium.univ-paris5.fr](mailto:poisot@bium.univ-paris5.fr)

**Paris BNF – ISSN France\***

↔ Michel Rival [rival@bnf.fr](mailto:rival@bnf.fr)

### ABES

**Service Données**

↔ Philippe-Corentin Le Pape [lepape@abes.fr](mailto:lepape@abes.fr)

**Service Données**

↔ Olivier Rousseaux [rousseau@abes.fr](mailto:rousseau@abes.fr)

\* Groupe de travail « catalogage bibliographique » seulement.

Les sites pilotes, en leur temps, avaient réclamé de la part de l'ABES une clarification des règles de catalogage en vigueur dans le Sudoc. La liste de discussion « catalogage », à laquelle peuvent être abonnés tous les catalogueurs du Sudoc, a été le premier outil de communication entre l'ABES et le réseau, en la matière. Depuis le 8 février 2001, il est complété par les deux groupes de travail mixtes ABES-UTILISATEURS (catalogage bibliographique et catalogage autorités) annoncés aux dernières *Journées COMOR*.

La composition des groupes reflète celle du réseau actuel du Sudoc (sites déployés, y compris centres régionaux pour les publications en série). Les futures bibliothèques déployées sont également représentées par les coordinatrices nationales des deux réseaux AUROC et SIBIL-France.

La première réunion a permis de définir le domaine d'activité et les compétences des groupes de travail : ils joueront un rôle de « conseil scientifique » auprès du service Données de l'ABES, ce dernier décidant en dernière analyse. Le cadre de travail est constitué par les documents normatifs

employés dans le Sudoc – normes et fascicules de documentation Afnor, formats Unimarc. Les groupes de travail auront donc en particulier à émettre des avis lorsque ces documents ménagent des choix.

Leurs missions définies, les groupes ont entamé le travail concret séance tenante.

Les réunions se succéderont au rythme d'environ une par mois.

P.-C. Le Pape

# Thèses

**T**éléthèses, la base des thèses françaises depuis 1983, a été reprise intégralement dans le système universitaire de documentation, le Sudoc, en 1999. Une mise à jour des données de l'année 2000 y a été faite, en février 2001, et les mises à jour suivantes, pour 2001, interviendront dans les mois qui viennent, jusqu'à la fin du « déploiement » des bibliothèques des universités dans le système universitaire de documentation, début 2002.

En effet, ce sont les bibliothèques universitaires qui, à l'avenir, catalogueront directement les thèses de leur université dans le système universitaire de documentation. Celui-ci étant à jour, le maintien de « Thésenet » (accès gratuit par le web de l'ABES) ne se justifiait plus et l'accès a donc été fermé le 9 mars 2001.

## Le circuit actuel de signalement des thèses

Les modalités de dépôt, de signalement, de reproduction et de diffusion des thèses ou travaux présentés en soutenance en vue du doctorat sont définies par des textes réglementaires, particulièrement l'arrêté du 25 septembre 1985.

Avant la soutenance, le doctorant dépose au service de doctorat, deux formulaires d'enregistrement de thèse soutenue et les exemplaires de la thèse.

Après la soutenance, la bibliothèque reçoit du service de scolarité trois exemplaires de la thèse sur papier et deux formulaires d'enregistrement de thèse soutenue.

La bibliothèque transmet un formulaire aux pôles de signalement – l'ABES à Montpellier, la BMIU à Clermont-Ferrand, l'INIST à Nancy – pour indexation et inté-

gration des données bibliographiques dans la base.

Le deuxième formulaire et un exemplaire de la thèse sont transmis aux Ateliers nationaux de reproduction des thèses – ANRT – de Grenoble ou de Lille.

Ce circuit centralisé est devenu obsolète.

## Mise en œuvre d'un nouveau dispositif

En 1999, le ministère chargé de l'enseignement supérieur avait commandé une étude sur la manière dont les thèses pourraient être diffusées sous forme électronique. Cette étude a fait l'objet d'un « Rapport sur la diffusion électronique des thèses », accessible depuis septembre 2000 sur le web de l'ABES, suivi d'une **circulaire adressée aux établissements d'enseignement supérieur**, indiquant, entre autres, la décision d'élaborer un nouvel arrêté relatif aux thèses

## Chercher les thèses dans le Sudoc

### Écran Expert

- 1 Choisir l'index **note de thèse**
- 2 Indiquer la discipline
- 3 Limiter à quelques années, pour éviter trop de réponses
- 4 Vous pouvez aussi combiner les termes de l'index « note de thèse » avec les termes d'un autre index ; par exemple, **mot sujet** (mot sujet = mot-clé).

NB

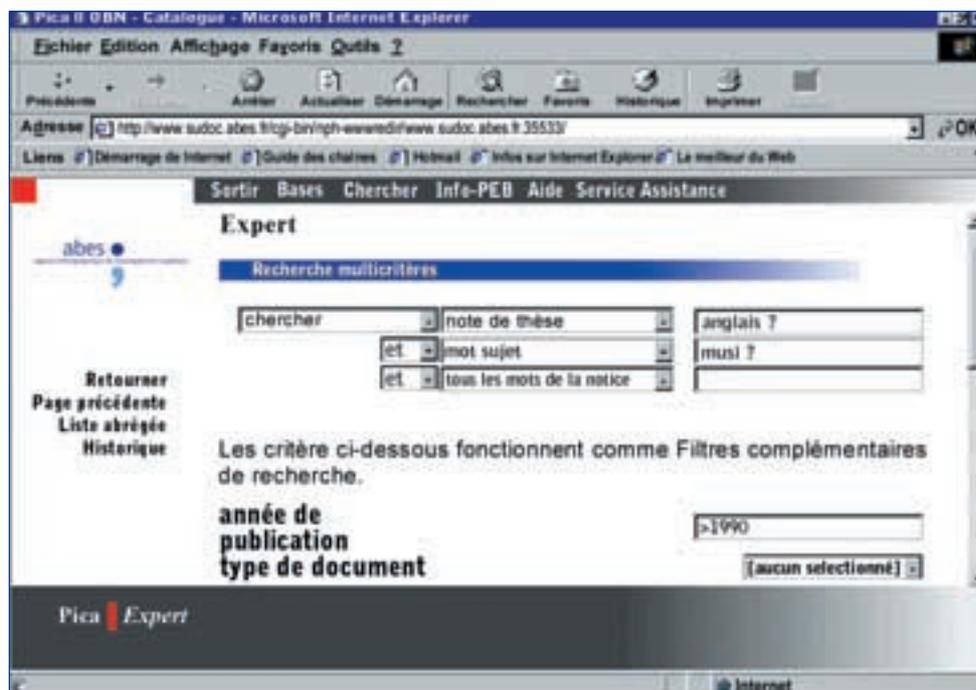
La « note de thèse » est un champ indexé qui contient : **nature du doctorat, discipline, université de soutenance, date.**

Le catalogue du Sudoc contient les références, avec leurs localisations, de tous les types de documents : monographies, publications en série, cartes, etc. Les thèses en sont un élément essentiel.

et impliquant l'ANRT, l'ABES et le CINES – voir p. 20 du n° 21 d'*Arabesques*, daté janvier - février - mars 2001. Un groupe de travail, réuni par le ministère de l'éducation nationale, organise actuellement la mise en œuvre du nouveau dispositif.

Geneviève Boyer  
 boyer@abes.fr  
 Élisabeth Coulouma  
 coulouma@abes.fr  
 Christiane Lagarrigue  
 lagarrigue@abes.fr

<http://www.abes.fr/teleth.htm>



## Basculement & déploiement

Les bibliothèques universitaires sont « déployées », c'est-à-dire intègrent le système universitaire de documentation, en fonction des sources de catalogue ; cf. p. 4 & 5 dans le n° 20 d'*Arabesques*, oct. - nov. - déc. 2000.

Le basculement du réseau des **bibliothèques BN-OPALE** dans le système universitaire de documentation a lieu le **2 mai 2001**.

Calendrier du déploiement

Calendrier du déploiement											
2001						2002					
Janv.					Juin						
		Mars					Sept.				
			Mai							Janv.	
							Oct.				Mars
	De janvier à juin 2001					établissements <i>BN-Opale</i>					
	De mars à septembre 2001					établissements <i>Sibil</i>					
	De mai 2001 à janvier 2002					établissements <i>AUROC – Association [...] OCLC</i>					
	D'octobre 2001 à mars 2002					établissements ne participant à aucun réseau de catalogue					

**BN-OPALE** groupe 1 – réunion le 6 avril  
 SCD de **Caen, Dijon, Lyon 3, Saint-Étienne**  
 SICD de **Lyon** et bibliothèque **S<sup>c</sup>-Geneviève**  
 Bibliothèque de l'**INRP**

**BN-OPALE** groupe 2 – réunion le 27 avril  
 SCD de **Besançon, Orléans, Paris 1, Paris 7** – section lettres & sciences humaines  
 SICD de **Toulouse** et **BDIC**  
 Les formations initiales se déroulent entre le 12 mars et le 27 avril.

**SIBIL** groupe 1  
 SCD d'**Aix-Marseille 1, Aix-Marseille 3, Limoges, Paris 4, Paris 8, Poitiers**  
 SICD de **Bordeaux, BIUM** et **BIUP**  
 Bibliothèques de la **Cité universitaire internationale** de Paris et du **Cirdoc** de Béziers

**SIBIL** groupe 2  
 SCD de **Paris 3, Paris 10, Paris 13, Pau, La Rochelle**  
 SICD de **Montpellier**  
 Bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, **catholique** à Lyon et **protestant** à Montpellier

Le lancement du déploiement dans le système universitaire de documentation des **bibliothèques SIBIL** a eu lieu le 16 mars avec deux groupes et celui des **bibliothèques AUROC – Association [...] OCLC** – est fixé **mi-mai**, avec quatre groupes. **L'automne** sera l'occasion de « lancer le déploiement » des **bibliothèques qui ne participaient à aucun réseau** de catalogue de monographies, jusqu'à présent.

## De Sibil au Sudoc\*

Après les 7 sites pilotes et les 34 centres du réseau des publications en série, l'entrée dans le système universitaire de documentation se fait en fonction des sources de catalogage utilisées par les bibliothèques des universités.

**13 BN-Opale**

**19 SIBIL-France**

**44 AUROC – Association [...] OCLC**

**23 Hors sources**

Étaient dans le réseau SIBIL, deux sites pilotes : le SICD 2 de Grenoble et le SCD de Perpignan.

En Ile-de-France, « sont SIBIL », les SCD de Paris III, IV, VIII, X et XIII, la Cité universitaires internationale ainsi que les SICD de la Sorbonne, de médecine et de pharmacie.

Ainsi, les bibliothèques, décrites ci-après, passeront de Sibil au Sudoc en 2001.

En province, tous « les SIBIL » sont au sud de la Loire.



# Quelques moments dans la vie du SCD d'une université

## La Sorbonne Nouvelle

**A**nnée 2001, année de tous les périls ? L'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle sera marquée, à la bibliothèque de la Sorbonne Nouvelle, d'événements multiples et variés, nous empêchant de nous endormir sur nos lauriers.

L'actualité à la bibliothèque c'est, par ordre chronologique :

● une nouvelle version d'Aleph, notre système informatisé de gestion de bibliothèque ; **pas de problème !** quelques modifications au service du prêt, le déploiement dans les bibliothèques d'UFR intégrées et associées ; **quelques semaines et tout sera mis en place ;**

● la rétroconversion par **une armée de vacataires** de fonds spécifiques ? facile de les recruter, de les former au catalogage ; **quelques semaines et tout sera mis en place ;**

● la mise en place du Sudoc ? bof ! quelques stages, des déplacements ici ou là ; **quelques difficultés du côté du CRI (centre de ressources informatiques) ?** à peine ; quelques larmes pour SIBIL ; **quelques semaines et tout sera mis en place ;**

● le réaménagement des bibliothèques d'UFR ? trouver **un déménageur, un peintre, un cableur, un électricien**, concilier les dates de leur passage ; **quelques semaines...**

● le réaménagement de la grande salle de lecture ? mettre en caisse 67 000 volumes, les dépoussiérer, faire le récolement, dépla-

cer les rayonnages, en mettre de nouveaux, refaire l'éclairage, remettre les 67 000 ouvrages en place, refaire la médiathèque, mettre **50 ordinateurs** pour la consultation du catalogue public, des cédéroms, d'internet ; **quelques semaines...**

● un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque sur l'îlot Poliveau, promis à Paris III... pour **2005 ?** persuader les universitaires qu'un rassemblement de toute la documentation en un point unique serait la meilleure solution et obtenir 15 000 m<sup>2</sup> SHON (surface hors œuvre normalisée) quand il est prévu 38 000 m<sup>2</sup> sur ce terrain, argumenter, prouver, un jeu d'enfant ; **quelques semaines...**

● mettre en place une nouvelle politique d'achats documentaires ? modifier les habitudes prises, faire des réunions avec les acheteurs, bibliothèques d'UFR comprises, faire des tableaux de bord, des statistiques fines, **voir les enseignants discipline par discipline**, introduire les documents électroniques ; **quelques semaines...**

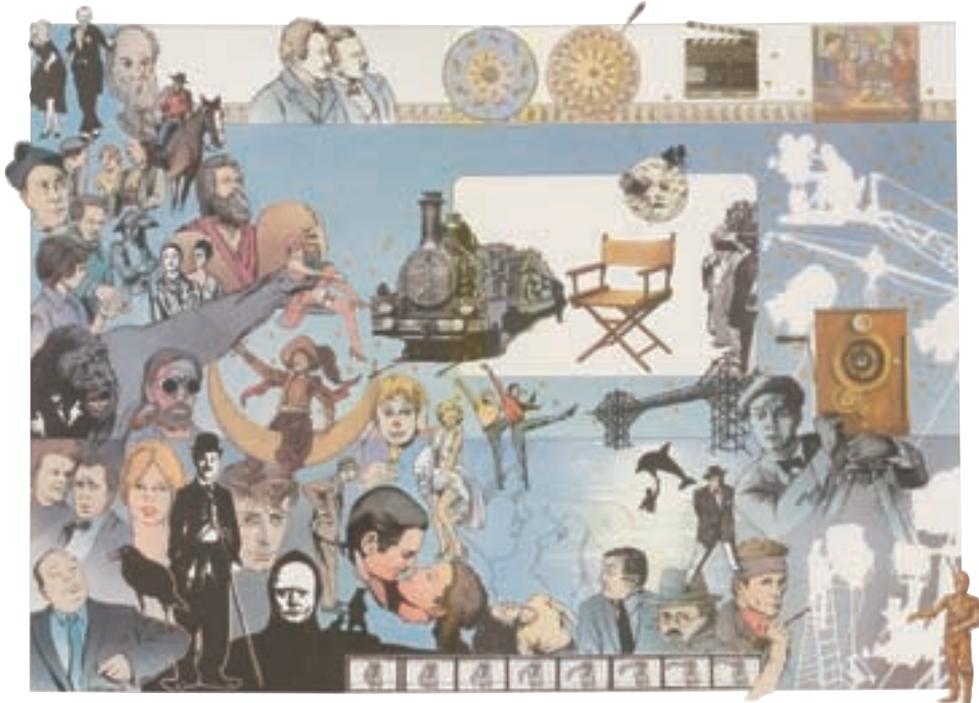
● mettre en place le module périodiques d'Aleph ? **une paille** quand on a déjà mis en route les autres modules ; **quelques semaines...**

**NON.** Tout ne se sera pas facile. Il faudra s'armer de patience, calculer, négocier, discuter, évaluer, affirmer, persuader, cajoler, encourager, trancher...

Heureusement le personnel est là, actif, dynamique, sérieux, efficace, généreux et génial. Heureusement l'équipe présidentielle est là ; qui soutient le service commun de la documentation, encourage sa politique documentaire, reconnaît la qualité des services offerts : ouverture 60 heures par semaine, y compris le samedi, un catalogue collectif de toutes les monographies de l'université sur le web, une informatisation performante, une formation des étudiants à la méthodologie du travail en bibliothèque, la publication d'une brochure « Méthodologie de la recherche en bibliothèque », pour la deuxième année consécutive ; et un service de prêt entre bibliothèques, découvert par **le président\*... qui fournit ses demandes complètes, avec la cote et la localisation des ouvrages demandés.**

## Cinéma & médiation culturelle à la Sorbonne Nouvelle

● **18 518 étudiants**, inscrits au 15 janvier 2001, en lettres ou sciences humaines et sociales. Original : des UFR de *Cinéma* et d'*Études théâtrales*, des départements Médiation culturelle et Études finno-ougriennes, une école supérieure d'interprètes et de traducteurs. Quatre services : activités physiques et sportives, formation, enseignement à distance... et documentation



Premier siècle du cinéma © Imagierie d'Épinal 2001

● Dix lieux d'implantations dans les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Paris... et 2 962 m<sup>2</sup> au 94 de l'avenue des Grésillons à Asnières ; au total, 36 831 m<sup>2</sup> (surfaces SHON) dont 24 539 sont utiles, sur lesquels 1 453 sont affectés à la recherche.

#### Pour ceux qui aiment les précisions – en m<sup>2</sup> utiles !

Dans le 5 <sup>e</sup> :	15 626 m <sup>2</sup>	au 13 rue de Santeuil
	1 638	5 rue Censier
	1 300	17 rue de la Sorbonne
	564	9 rue des Bernardins
	68	31 rue Gay-Lussac
Dans le 6 <sup>e</sup> :	840 m <sup>2</sup>	5 rue de l'École-de-Médecine
Dans le 7 <sup>e</sup> :	655 m <sup>2</sup>	28 rue St-Guillaume
Dans le 16 <sup>e</sup> :	886 m <sup>2</sup>	place de Lattre-de-Tassigny

### Jusqu'à 35 autour de 15 ordinateurs

**Budget** prévisionnel 2001 du SCD, sans le contrat quadriennal : **4 250 000 F**

Deux sections et sept bibliothèques intégrées

- À Censier : 144 961 ouvrages, 1 270 périodiques, 123 667 prêts à domicile
- À Asnières : 28 840 ouvrages, 116 périodiques, 6 879 prêts à domicile
- Dans les bibliothèques intégrées : 174 606 ouvrages, 2 095 périodiques, 834 prêts à domicile

Monde anglophone

Études italiennes et roumaines

Orient et Monde arabe

Études iraniennes et turques

Littérature générale et comparée

Linguistique africaine

Études portugaises et brésiliennes

Le service commun de la documentation de la Sorbonne Nouvelle a la particularité d'avoir intégré 8 fonds de bibliothèques d'UFR. Avec le regroupement de certains fonds, il y a actuellement 7 bibliothèques d'UFR intégrées sur 5 implantations dispersées dans Paris. L'intégration s'est échelonnée de 1993 à 1998. Toutes participent au catalogue collectif des monographies de l'université, ainsi qu'une bibliothèque associée, celle des Études théâtrales ; elles ont accès au réseau de cédéroms et à internet.

La bibliothèque de Paris III a mis en place un enseignement obligatoire pour la première année du 1<sup>er</sup> cycle, dans le cadre de l'UE de méthodologie du travail universitaire, qui s'intitule « Méthodologie de la recherche en bibliothèque ».

En collaboration étroite avec quarante-quatre (44) enseignants, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- faire connaître la bibliothèque aux étudiants, les sensibiliser à l'utilisation des ressources documentaires de base ;
  - les inciter dès la première année à utiliser les outils et les ressources documentaires électroniques ou sur papier ;
  - leur faire acquérir une bonne démarche documentaire pour obtenir les informations adéquates en un minimum de temps.
- L'université a attribué une salle de 25 m<sup>2</sup> au SCD, afin d'en faire une salle de formation.

## Ciné sur sites

### INSTITUTIONS

#### France

**CNC – Centre national de la cinématographie**

<http://www.cnc.fr/>

Actualité du CNC, nombreux dossiers sur des sujets variés (cinéma, audiovisuel, technologie, législation), page de liens.

**Ministère de la culture**

<http://www.culture.fr/culture/autserv/cinema.htm>

Nombreux liens en rapport avec le cinéma français : l'actualité, la recherche, les festivals...

**Ministère des affaires étrangères**

<http://www.france.diplomatie.fr/culture/france/cinema/>

Le cinéma français : dossiers, liens, commentaires, coupures de presse concernant l'actualité des fictions, des documentaires, des festivals.

**INA – Institut national de l'audiovisuel**

<http://www.ina.fr>

**BIFI – Bibliothèque du film et de l'image**

<http://www.bifi.fr/Fr/>

Base de données de la bibliothèque, le magazine de la Bifi.

**Le forum des images**

<http://www.vdp.fr/>

Séance, festivals, collection, recherche.

#### Étranger

**Observatoire européen de l'audiovisuel – sur l'industrie cinématographique en Europe**

<http://www.obs.coe.int/oea/fr/index.htm>

**European film academy**

<http://www.europeanfilmacademy.org/>

**British film institute**

<http://www.bfi.org.uk>

#### BASES DE DONNÉES

**American film institute**

<http://afionline.org/>

**Internet Movie Database**

<http://us.imdb.com>

L'incontournable, complète et rapide Internet Movie Data Base ; permet de trouver de nombreuses filmographies et les fiches techniques.

**All movie**

<http://allmovie.com/>

Se distingue de IMDB par des synopsis détaillés et des biographies rédigées.

**Cinefiles**

<http://shanana.berkeley.edu/cinefiles/>

Base de données du « Pacific film archives ». Cette base de données donne accès à des articles de revues sur le cinéma.

#### RÉPERTOIRES DE SITES

**Filmag ressources**

<http://www.fimmag.com/resource.html>

Sélection de sites – 2 300 sites

**Cinema Sites**

<http://www.cinema-sites.com/>

Sélection de sites également

**Cinemedia**

<http://www.afi.cinemedia.org/welcomes/you.html>

Liste de sites par catégories (cinéma, vidéo, festivals, revues, acteurs...). Moteur de recherche...

... Et bien sûr, des milliers d'autres !

Les réaménagements terminés en septembre 2000 ont permis d'accueillir **les étudiants ainsi que les enseignants, parfois jusqu'à 35 autour de 15 ordinateurs.**

N. Le Brenn

Nicole Le Brenn, directrice du SCD  
✉ Nicole.Lebrenn@univ-paris3.fr  
☎ 01 45 87 48 27 📠 48 26  
📍 13 rue de Santeuil  
75231 PARIS CEDEX 05

SCD - Acquisitions en cinéma  
Jean-François Crétaz  
✉ Jean.Francois.Cretaz@univ-paris3.fr

\* **Spécialiste de cinéma**, du western à Eisenstein, mais aussi de Diderot et de Saint-Simon, Jean-Louis Leutrat est président de l'Université Paris III – Sorbonne-Nouvelle depuis 1996, après avoir dirigé, à Lyon II, l'UFR *Sciences du langage*.



## Les dix thèses les plus récentes soutenues à Paris III en cinéma

- *Analyse de l'image de l'indien dans les films de fiction brésiliens des années 70* / Rosa Berardo
- *Le Cinéma irlandais contemporain : à la recherche d'une identité* / Patrick Marsh
- *Le Corps sous influence dans l'œuvre de Federico Fellini* / Fabienne Costa
- *Figures filmiques : les mondes new-yorkais de Martin Scorsese et Woody Allen* / Patricia Kruth
- *Le Générique de film : du linguistique au figural* / Laurence Moinereau
- *L'Imaginaire médiéval dans le cinéma occidental* / François Amy de la Bretèque
- *L'Industrialisation du mode de production des films Pathé entre 1906 et 1908* / Laurent Le Forestier
- *Miroir de Vénus : présence et fonctions des références picturales dans les films d'Alfred Hitchcock réalisés entre 1954 et 1964* / Laurent Fiévet
- *Le Nain, cette « chair-fiction » : une problématique de la taille, du temps et de l'espace dans le septième art* / Carole Wrona
- *Des Ombres et des nuages : dynamiques mélancoliques dans l'œuvre d'Aki Kaurismäki* / Satu Kyösola

## La Sorbonne un nom mythique

**1215 Premiers statuts** de l'Université de Paris (voir sur la une).

**1257 Le confesseur de saint Louis, Robert de Sorbon** (1201-1274), pourvoit à l'entretien de vingt, puis trente-deux étudiants en théologie ; le terrain, donné en 1257 à cet usage par le roi, était borné par une ruelle citée – en français – dans l'acte de donation en latin sous le nom de Coupe-Gueule. Close aux deux bouts par Robert de Sorbon, elle prit le nom de rue des Deux-Portes : c'est l'actuelle rue de la Sorbonne.

**1906 Marie Curie** enseignera à la Sorbonne après le décès accidentel de son mari – Pierre Curie 1859-1906.

**La bibliothèque de la Sorbonne** est un service interétablissements de coopération documentaire, rattaché à l'Université Panthéon-Sorbonne.

**Trois millions de documents** spécialisés, dont **60 % en langues étrangères**, donnent à la bibliothèque de la Sorbonne une vocation de bibliothèque de recherche, particulièrement en lettres et sciences humaines.

**Antiquité gréco-latine**  
**Fonds slave-cyrillique**  
**Géographie**  
**Histoire médiévale & moderne**  
**Littérature & langues**  
**Philosophie**

### Prévisions 2001

**Budget 22 MF**, dont  
- acquisitions et conservation = 9 MF  
- informatisation = 5 MF  
- locaux = 1 MF  
9 000 m<sup>2</sup>  
600 places  
127 postes budgétaires

**Lecteurs 19 000 inscrits – plus les lecteurs « de passage »**

340 600 entrées par an  
330 000 consultations sur place  
60 100 prêts

1 200 000 ouvrages environ

**Fonds anciens 100 000 volumes imprimés**  
**6 800 estampes 3 500 manuscrits**

17 450 titres de périodiques, morts et vivants  
50 600 titres de thèses.

Michel Kaplan, président de Paris I – Panthéon-Sorbonne  
Jean-Louis Leutrat, président de Paris III – Sorbonne-Nouvelle  
Georges Molinié, président de Paris IV – Paris-Sorbonne  
Pierre Daumard, président de Paris V – René-Descartes  
Michel Delamar, président de Paris VII – Denis-Diderot  
Marie-Bernadette Jullien, directrice de la bibliothèque de la Sorbonne

✉ bjullien@biu.sorbonne.fr

SICD 🌐 www.sorbonne.fr ☎ 01 40 46 30 27

📍 13 rue de la Sorbonne 75257 PARIS CEDEX 05



Carton d'invitation montrant le site de L'Illustration. L'extension de la section à Bobigny serait sur la gauche du bâtiment – et non dans la tour.

# Après 68 la plaine Saint-Denis

**A**près 1968, l'Université Paris 13 (Paris-Nord) a été créée à la suite du découpage de la « grande » Université de Paris. Cela a été, aussi, une volonté gouvernementale d'implanter une université pluridisciplinaire dans le nord de la région Ile-de-France, dans le département de la Seine-Saint-Denis, avec une population aux revenus assez modestes.\* Cela influe sur les caractéristiques de cette université et indirectement sur la nature des collections et des services offerts par le service commun des bibliothèques et de la documentation – SCBD.

En 2001, les collections rassemblées représentent plus de 200 000 volumes et 2 000 titres de périodiques. Les prêts à domicile tournent autour de 180 000 par an en raison du grand nombre d'étudiants de 1<sup>er</sup> cycle et de l'importance des manuels. Les personnels, peu nombreux – 41 postes de titulaires – sont donc souvent en service « public » pour les différents points de travail, y compris le samedi pour la section droit-lettres.

L'originalité de cette université est d'avoir développé le tutorat-documentation depuis plusieurs années ; par exemple dans la salle de droit, dix étudiants « avancés » se relaient pour aider les jeunes étudiants à se retrouver dans la documentation juridique ; cela complète l'action des conservateurs ou des bibliothécaires au service de renseignements. Le SCBD a participé aussi à la grande aventure de SIBIL. Dès 1990, pour la section droit-lettres et à partir de 1995 pour les autres sections. Cela a permis de se familiariser au travail sur un catalogue collectif : exigence et rigueur dans la gestion de cet outil commun. Cela sera une expérience utile pour le passage au système universitaire de documentation, dans le courant de l'année 2001.

Depuis 1997, le SCBD utilise le système de gestion de bibliothèque GeacPlus.

Michel Pouchain, président de l'université  
Aimé Tane, directeur du SCD  
SCD ☎ 01 49 40 30 94 📠 31 03  
📍 99 avenue Jean-Baptiste-Clément 93430 VILLETANEUSE

Tous les modules sont actifs, sauf celui des périodiques qui sera implanté dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2001.

Les projets du SCBD sont, après le passage au Sudoc comme tout le monde, les travaux d'extension des bâtiments.

**Dans le cadre du programme U3M et du contrat de plan État-Région, trois opérations sont prévues entre 2001 et 2006.**

La première concerne le site de Bobigny. Un immeuble, qui a longtemps abrité les services du journal L'Illustration, est en cours de réhabilitation juste à côté de l'UFR de médecine. Une surface de 3 000 m<sup>2</sup> permettrait d'ouvrir une bibliothèque pour les disciplines non médicales – IUT, STAPS, AES... Ce projet serait financé par le conseil régional d'Ile-de-France, pour un montant de 32 MF.

Cela allégerait la fréquentation du premier bâtiment de 1 800 m<sup>2</sup>, inauguré en 1993, qui resterait réservé aux fonds documentaires médicaux. Toute l'équipe de la section médicale réfléchit sur ce projet assez complexe, à cause du partage des collections actuelles.

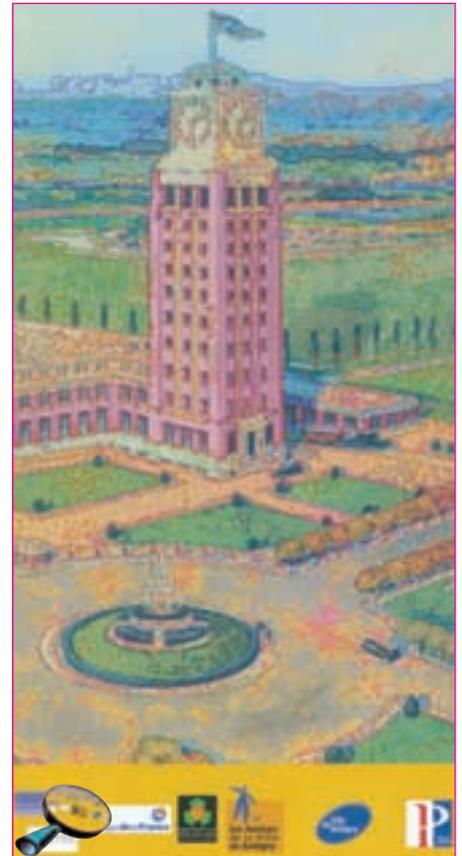
Les autres opérations d'extensions concernent le site de Villetaneuse, avec des prévisions de financement de 65 MF, mais qui ne seront réalisées, probablement, qu'en fin de contrat.

Ces différents chantiers seront l'occasion pour le SCBD de moderniser les locaux et d'améliorer les services rendus à la communauté universitaire. Enfin, un partenariat actif va se mettre en place avec l'Université Paris 8, dont la très belle bibliothèque est située à trois kilomètres.

A. Tane

✉ tane@scbd.univ-paris13.fr

\* L'Université comprend dix composantes dont un institut scientifique avec des formations d'ingénieurs, deux IUT, cinq UFR, un IUP et un département (Sport). Elle accueille au total environ 21 000 étudiants, dont un quart de boursiers.



La formation continue reçoit 1 100 stagiaires ; 1 500 étudiants suivent des diplômes d'université. Il existe 39 laboratoires de recherche souvent rattachés au CNRS ou à l'INSERM. Enfin, environ 1 500 personnels – enseignants et IATOS – travaillent dans cette université sur trois sites : Bobigny, Saint-Denis et Villetaneuse.

Le SCBD est aussi implanté sur plusieurs localisations : section droit-lettres à Villetaneuse ainsi que la section sciences ; section santé-médecine à Bobigny, distant de dix kilomètres. Les bibliothèques associées sont celles des IUT – salles pour les étudiants – et les centres de documentation, de taille extrêmement variable pour les chercheurs.

On ne détaillera pas ici les statistiques d'activité du SCBD ; on se reportera aux enquêtes annuelles qui permettent de comparer les bibliothèques au niveau national. Budget 2001 : 6,073 MF dont 4,4 MF réservés à la documentation 19 699 étudiants sans la formation continue au 15 janvier 2001

**Régions.** « À l'occasion du prochain colloque de la Conférence des présidents d'université », le président de l'ARF, l'Association des régions de France, et président du conseil régional Poitou-Charentes, « propose ... la création d'établissements publics régionaux universitaires – EPRU. » *VIE UNIVERSITAIRE*, p. 12, n° 37, mars 2001.



## Au sud de la Loire De Poitiers à Pau en passant par Bordeaux

# Histoire médiévale fonds ancien et archives privées à Poitiers

**H**éritière de celle fondée en 1431, l'Université de Poitiers, est une université pluridisciplinaire. Elle accueille à Poitiers, mais aussi à Niort, Angoulême et Châtellerauld, 24 000 étudiants et 1 300 enseignants-chercheurs. Comme ailleurs, après un pic en 1994, les effectifs étudiants décroissent régulièrement. Parallèlement, la création de l'Université de La Rochelle, en 1993, a contribué à changer la carte régionale du recrutement des étudiants.

Créée en 1879, la bibliothèque universitaire est aujourd'hui constituée de trois sections, de deux antennes et du service du livre ancien. La section *Droit-lettres* et la section *Sciences* se sont installées à la fin des années soixante sur le campus situé dans l'est de la ville, afin de faire face à l'accroissement des collections et à l'augmentation du nombre des étudiants. Aujourd'hui, seule la section *Médecine* reste au centre-ville. Deux antennes documentaires ont été créées à la fin des années quatre-vingt, l'antenne du lycée pilote innovant, sur le site du Futuroscope, et le centre de documentation médicale au CHRU – centre hospitalier régional universitaire. Sur ces différents sites, le service commun de la documentation, créé en 1989, propose plus de 500 000 volumes et 6 000 titres de périodiques. Se dégage de cet ensemble, essentiellement, un fonds ancien de plus de 35 000 volumes, dont 2 000 éditions du XVI<sup>e</sup> siècle.

Au-delà des collections patrimoniales, les collections sont marquées par une

spécialisation sur la période médiévale. La présence du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) depuis 1953 et de son laboratoire associé au CNRS, qui regroupe plusieurs équipes de recherche – épigraphie médiévale, peintures murales, analyse informatique des textes – y ont fortement contribué. Sa bibliothèque, riche de plus de 35 000 volumes consacrés à la période des IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, s'est récemment intégrée au SCD. Cet axe fort des collections est renforcé par les acquisitions menées dans le cadre du CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) et du pôle associé à la Bibliothèque nationale de France.

Le CADIST de Poitiers, créé en 1991, associé au CADIST d'histoire de la bibliothèque de la Sorbonne, est chargé d'acquérir de la documentation sur la période IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, pour les besoins de la recherche dans différents domaines – littérature latine, musicologie, épigraphie, numismatique, paléographie, histoire des idées, histoire des institutions. Par ailleurs, depuis 1994, le SCD, avec la bibliothèque du CESCM, le service régional de l'Inventaire et la médiathèque de Poitiers, forment un des pôles associés à la Bibliothèque nationale de France. A ce titre, la BU acquiert des ouvrages sur la période médiévale, dans des disciplines non couvertes par le CADIST – Art gothique et de la première Renaissance, histoire et civilisation de Byzance, du monde orthodoxe et du monde slave, littératures ger-

maniques et celtiques, littérature juridique, musicologie.

Le signalement des collections est effectué depuis 1994 dans le réseau SIBIL. En 1996, la bibliothèque universitaire s'est dotée d'un système intégré de gestion de bibliothèque (AB6), base du catalogue commun du SCD. Aujourd'hui 14 bibliothèques associées et une intégrée (celle du CESCM) participent à ce catalogue.

Le signalement de l'ensemble des collections reste une tâche prioritaire. L'informatisation du catalogue général des trois sections devrait être achevée en 2002 ; parallèlement, la saisie des fonds des bibliothèques associées se poursuivra : 52 000 volumes viendront s'ajouter à ceux des trois sections de la bibliothèque universitaire d'ici 2003. Il restera après cette date encore 102 000 volumes à saisir.

Ce catalogue commun, avec le réseau de cédéroms, constitue la base du système d'information documentaire, dont la mise en place, prévue dans le cadre du contrat quadriennal, est à l'étude. Ce système a pour but de proposer un portail d'accès aux différentes ressources électroniques, de la consultation du catalogue à l'usage des bases de données sur cédérom ou en ligne. Sur ce dernier point, le SCD a adhéré au consortium Couperin, qui, avec Elsevier et l'American Chemical Society, offre l'accès à plus de 1 200 titres de revues en ligne, principalement en sciences et économie. Le SCD s'est également abonné à la *Bibliothèque des lettres*.

Villes universitaires dans quatre régions et concernant les cinq universités de Poitiers, La Rochelle, Limoges, Bordeaux et Pau.

Pour l'avenir, le SCD étudie l'extension de cette offre à d'autres bases de données en sciences humaines.

Enfin, si la documentation électronique est appelée à prendre une place croissante, l'accueil matériel des étudiants et des chercheurs dans des locaux adaptés à leurs besoins ne doit pas être négligé. Dans le cadre du XII<sup>e</sup> plan État-Région, il est prévu l'agrandissement de la section *Droit-lettres* afin de conserver dans de bonnes conditions le fonds ancien, ainsi que le déménagement de la bibliothèque de *Médecine-pharmacie* du centre-ville sur le site du CHRU. D'autre part, un projet de création d'une section pluridisciplinaire sur le site du Futuroscope est également à l'étude.

#### Le fonds ancien

Créé en 1975, le service du livre ancien de la bibliothèque universitaire de Poitiers, avec environ 35 000 volumes, place celle-ci parmi

les premières bibliothèques universitaires de province dotées de livres anciens. Par son encyclopédisme, il constitue une intéressante illustration des **quatre premiers siècles de la production imprimée française**.

Ce fonds, qui regroupe tous les ouvrages antérieurs à 1820, est constitué principalement des collections d'établissements ecclésiastiques confisquées à la suite de la séparation de l'Église et de l'État en 1905, parmi lesquels le fonds du *Grand séminaire de Poitiers* et la bibliothèque de l'évêché de Luçon. Par ailleurs, la bibliothèque a bénéficié en 1935 d'un don important, celui d'Auguste Dubois, bibliophile et professeur des doctrines économiques et d'économie politique à l'Université de Poitiers de 1899 à 1935. Le fonds Dubois représente 6 000 ouvrages et brochures relatifs à l'histoire des doctrines économiques et politiques, du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles. Enfin, la bibliothèque a reçu, en 1949, le fonds de l'École de médecine de Poitiers.

À l'heure actuelle, l'inventaire des collections n'est pas achevé mais une grande partie des ouvrages est accessible par le biais de fichiers ou de catalogues papier. L'informatisation des catalogues est en cours pour le Fonds Dubois et à l'étude pour un nombre important d'ouvrages – Fonds XVI<sup>e</sup>, fonds *Médecine*, fonds *Philosophie* et fonds de l'abbaye de l'Étoile en particulier.

#### Les archives d'Argenson

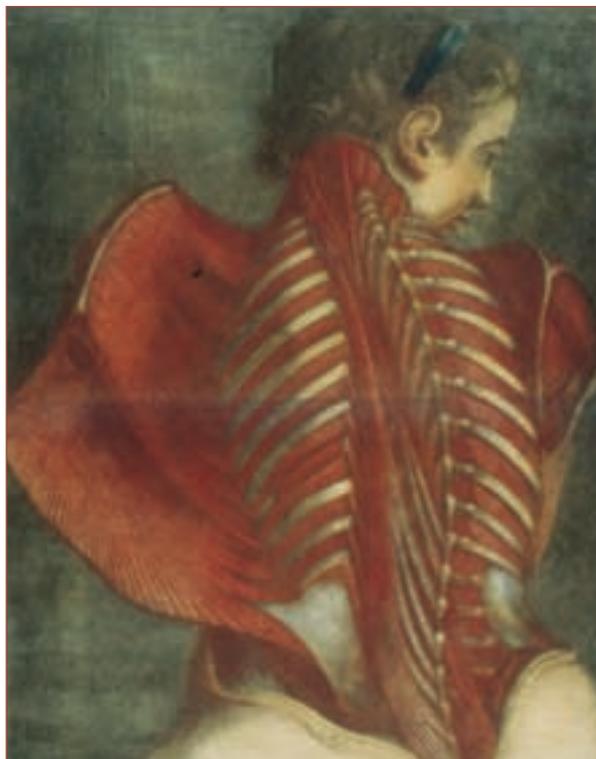
La bibliothèque universitaire de Poitiers, outre son fonds de livres anciens, abrite des archives privées, chose rare en bibliothèque universitaire. En effet, en 1976, la bibliothèque a reçu en dépôt, de Marc-René de Voyer d'Argenson, les archives

d'Argenson provenant du château des Ormes.

Ce fonds est constitué principalement par les papiers de la branche cadette de la famille d'Argenson, issue du comte d'Argenson (1696-1764). Cet ensemble compte **1 145 cartons et 64 manuscrits représentant 100 mètres linéaires environ**. Il comprend des dossiers, des registres – environ 280 terriers, livres de comptes, cahiers, agendas –, des parchemins et des cartes, plans, affiches. Ces archives offrent une documentation de premier ordre sur les aspects politiques, économiques et militaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles principalement. Il comprend aussi, pour l'Alsace et la Franche-Comté les archives du château de Saint-Rémy, résidence de la famille de Rosen, et des documents privés et publics concernant les familles de Grammont, d'Andelot, de Beaujeu et de Montot ; documents dont certains remontent au XIV<sup>e</sup> siècle.

G. Firouz-Abadie

[Genevieve.Firouz@univ-poitiers.fr](mailto:Genevieve.Firouz@univ-poitiers.fr)



Joseph-Guichard Duverney et Jacques Gautier-d'Agoty, *Myologie complète en couleur et grandeur naturelle composée de l'Essai et de la Suite d'anatomie en tableaux imprimés*, Paris, 1746.

BU de Poitiers – Fonds ancien.

Phototype Inventaire général / Alain Maulny 1995

© ADAGP

#### Le SCD

**Plus de 40 bibliothèques associées**

12 000 inscrits

180 000 prêts

**Le catalogue**

**Adhésion au réseau SIBIL en 1994**

**Migration dans le Sudoc** prévue en juillet 2001

SIGB Absys (Baratz)

[www-bu.univ-poitiers.fr](http://www-bu.univ-poitiers.fr)

360 000 notices dans le catalogue

435 000 volumes localisés, dont 158 000 dans les bibliothèques associées

**Ressources électroniques**

**Réseau de cédéroms** – logiciel CD-line d'Archimed

Bases de données en ligne

Adhésion à Couperin

*Bibliothèque des lettres* – Bibliopolis

Éric Espéret, président de l'université

Geneviève Firouz-Abadie, directrice du SCD

SCD ☎ 05 49 45 33 11 📠 33 56

📍 93 avenue Recteur-Pineau BP 605 - 86022 POITIERS CEDEX

# Université de La Rochelle, an VIII

**D**e création très récente – 20 janvier 1993 –, l'Université de La Rochelle est pluridisciplinaire ; elle poursuit son développement, élargissement de l'offre de formation et structuration de la recherche.

À la rentrée 2000

6 244 étudiants

361 enseignants-chercheurs

12 équipes de recherche reconnues

1 école doctorale

unique et multidisciplinaire

8 nouveaux DEA et 120 doctorants

À petite université, petits moyens ; d'où l'impératif de mutualisation et de transversalité de tout ce qui peut être mis en commun pour les quatre unités de formation et de recherche – UFR.

C'est dans cet esprit que travaille la bibliothèque de l'université. Installée depuis deux ans, dans un bâtiment de 6 200 m<sup>2</sup> ouvert 60 heures par semaine, continuant à constituer des collections pour les enseignements qui se créent chaque année et complétant les autres, avec une équipe bibliothéconomique passée de **1 poste en 1993 à 26 en 2000**, la bibliothèque collabore de tous ses moyens\* à la réalisation des objectifs de l'université.

## Formation des usagers

Mise en place dès l'origine, à la demande d'enseignants, elle a pris différentes formes : visites guidées, séances à la demande ou unités de valeur – **UV – d'initiation à la recherche documentaire** en langues et en sciences humaines. Les séances, travaux pratiques, démonstrations ont lieu dans les trois salles de for-

mation dont dispose la bibliothèque universitaire, partagées sur réservation avec les enseignants qui souhaitent y encadrer les travaux de leurs étudiants.

À la rentrée 2000, l'université a institué le « projet personnel et professionnel » destiné à transmettre des savoir-faire : prendre des notes, écouter une conférence, mener une recherche documentaire, prendre contact avec des professionnels, savoir les interviewer... avec rédaction d'un projet et soutenance orale.

Programmée par une équipe d'enseignants, de bibliothécaires et de conseillers du SCUIO\*\*, cette préparation au métier d'étudiant et à la vie active a touché environ un tiers des étudiants de 1<sup>re</sup> année, toutes disciplines confondues. Elle a allégé par ailleurs la participation pratique des bibliothécaires face aux étudiants tout en les faisant participer à la réflexion pédagogique et à la formation de formateurs : formation des enseignants aux ressources documentaires, en particulier électroniques, de la bibliothèque universitaire.

## Collaboration avec la recherche

À la création de l'université, l'urgence, tant pour les enseignants que pour les bibliothécaires, était de répondre aux besoins de l'enseignement.

Depuis, la politique de recherche de l'université s'est affirmée et le rôle de la bibliothèque aussi : participation aux activités de la toute

nouvelle *École doctorale* (TP et recherches bibliographiques), hébergement provisoire de la *Maison des sciences de l'Homme et de la société* et réflexion menée avec elle sur l'aménagement de la « **mezzanine de la recherche** » de la bibliothèque, développement de la politique documentaire de recherche, en particulier dans l'accès aux ressources électroniques, bases de données bibliographiques et texte intégral des revues.

## Apprentissage des langues

Avec le service transversal d'enseignement des langues, la bibliothèque fait fonctionner une « **mezzanine des langues** » où documents et matériels sont mis en commun : ouvrages, dictionnaires, presse et revues, vidéocassettes, minilabos, magnétoscopes, postes informatiques, pour l'autoapprentissage (guidé) des étudiants, sur un espace de 500 m<sup>2</sup>.

Trois petites salles contiguës sont mises à la disposition de la technicienne du service et des enseignants qui viennent y faire des TP. Cet espace est également un laboratoire d'observation pour l'équipe de recherche en didactique des langues.

## Culture et communication

La bibliothèque est l'un des lieux sur lesquels s'appuie la politique culturelle de l'université.

Dans le hall se succèdent diverses manifestations : célébrations nationales comme la **Semaine de la science** ou de la francophonie, commémorations telles que celle de **l'Édit de Nantes**, expositions, à l'initiative d'enseignants, comme **les rites mortuaires au Moyen Âge**, **les voyages de découverte portugais**, **l'invention des stations balnéaires**, manifestations organisées par le service de médecine préventive ou en parallèle avec tel ou tel congrès à l'université, lancement du **Guide du futur étudiant de Charente Maritime**



ou encore expositions de peinture ou de photographie avec les associations étudiantes...

L'année 2001 s'annonce cependant difficile, avec la fin de l'installation du système de gestion et le **passage du catalogue dans Sibil à celui du Sudoc**, avec des aménagements mobiliers à terminer et le projet de système d'information. Il n'est pas douteux, pourtant, que l'équipe du SCD de l'Université de La Rochelle, rompue depuis l'origine aux déménagements et aux réorganisations successives, saura faire face et choisir ses priorités dans l'intérêt des usagers de l'université.

A. Mercier

Ancienne directrice du SCD de l'Université de la Rochelle, Anne Mercier est, depuis le 15 février 2001, en poste à la bibliothèque municipale de Bordeaux.

☎ 05 56 10 30 00 ou 83 📠 30 90

Les trois dessins sont d'Anne-Marie Filiole. SCD de l'Université de La Rochelle ☎ 05 46 45 68 91

✉ amfiliol@univ-lr.fr

*Christian Eskenazi,*  
président de l'université  
✉ ceskenaz@univ-lr.fr  
*Manuela Delgado,*  
directrice par intérim du SCD  
SCD ☎ 05 46 45 39 69 📠 50 59 92  
📍 Rue du Loup-Marin  
La Ville en Bois  
17042 LA ROCHELLE CEDEX 1

\* Budget prévisionnel du SCD en 2001 : 3,96 MF – hors équipement.

\*\* SCUIO : service commun universitaire d'information et d'orientation

# Une université... et un SCD de proximité

## L'université est la 4<sup>e</sup> entité démographique du Limousin après les villes de Limoges, Brive et Tulle.

**C**réée en 1969, l'Université de Limoges est une université pluridisciplinaire ; **seules l'odontologie et la philosophie sont absentes** des matières enseignées. C'est aussi une université de proximité puisque **les trois quarts des étudiants sont originaires de la région**. De taille modeste, avec ses 13 800 étudiants, 765 enseignants et enseignants-chercheurs et ses 435 IATOSS, elle constitue néanmoins la **quatrième entité démographique du Limousin ; avec 500 MF de budget pour 2001, dont près de 200 MF pour la rémunération des personnels**, elle occupe également une place importante dans l'économie locale.\* Comparée à la plupart des autres universités – et donc des autres bibliothèques universitaires – situées dans de grandes villes, Limoges se distingue avant tout par un caractère relativement familial plutôt apprécié de ses usagers : la proximité permet une bonne connaissance mutuelle entre étudiants et enseignants, entre personnels des bibliothèques et lecteurs, mais se traduit aussi par des locaux généralement exigus.

Essentiellement concentrée à Limoges, elle se trouve paradoxalement éclatée sur huit sites limougeaux, tout en rayonnant sur l'ensemble du Limousin. Ainsi **en Corrèze, un millier d'étudiants fréquentent les sites universitaires de Brive (UFR de droit, UFR de sciences et IUT), de Tulle (IUT) et d'Égletons (IUT, IUP) ; en Creuse, un IUP vient de voir le jour à Ahun, (voir carte p.10 & 11)**. Cette situation a été totalement prise en compte par la Région Limousin dans la réalisation du dernier **contrat de plan État-Région – CPER** –, en particulier pour la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation des bâtiments anciens, ainsi que pour le développement de la recherche où des opérations ambitieuses viennent consolider des compétences internationalement reconnues\*\*. Autant de pôles d'excellence qui sont le reflet d'une interdisciplinarité et d'une importante capacité fédérative des instituts de recherche – au nombre de sept, associés à deux écoles doctorales.

**Élu en février 2000, le président de l'université** est particulièrement attentif au rôle et à la place du SCD au sein de l'université, dans le cadre d'une politique documentaire globale. C'est ainsi que le SCD est invité aux trois conseils et au bureau de l'université. Il compte quatre sections implantées sur les trois principaux sites : santé, sciences, droit et sciences économiques, lettres et sciences humaines. Ces deux dernières coexistent actuellement à l'étroit dans un même bâtiment, offrant un espace très insuffisant pour le libre accès et le travail des étudiants. On suit donc avec intérêt la **construction d'une nouvelle UFR de droit et sciences économiques en plein centre ville, à proximité de la nouvelle bibliothèque francophone multimédia – BFM**. Cette opération, programmée au précédent CPER, **sera achevée pour la rentrée 2002**, la bibliothèque de droit, d'une superficie de 3 500 m<sup>2</sup>, intégrée dans l'UFR pourra alors déployer ses collections en libre accès sur trois niveaux ; un espace recherche en sciences économiques, au troisième niveau, sera relié au bâtiment recherche par une passerelle. Le départ de l'UFR de droit permettra le redéploiement de l'UFR de lettres et, en particulier, de la bibliothèque pour laquelle une somme de 10 MF est inscrite au présent CPER. Cette restructuration devrait permettre de doubler les espaces et d'offrir, dès 2003, près de 70 % des collections en libre accès, contre 30 % à peine actuellement. Le redéploiement de ces deux sections suppose une harmonisation des politiques documentaires entre le SCD et les deux BUFR associées de droit et de lettres, dont les collections (heureusement cataloguées dans Sibil depuis 1990 comme celle de la BU et récemment « rétroconverties ») sont d'un volume équivalent à celui des deux bibliothèques universitaires. **D'où une concertation permanente, des discussions parfois malaisées, mais toujours cordiales, avec les directeurs des deux UFR concernées, conscients des enjeux et soucieux de parvenir à mettre en œuvre une réelle politique documentaire.** .../...

Le développement du SCD passera également par deux autres opérations\*\*\* inscrites au CPER.

**Le catalogue compte actuellement plus de 200 000 notices :** collections de la BU, des bibliothèques associées de droit, de lettres et de l'ENSIL. Très prochainement, ce catalogue sera alimenté par les collections de l'ENSCI et par celles du SUAPS (service universitaire des activités physiques et sportives) qui viennent d'être intégrées à la section *Sciences* pour les étudiants de STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), ainsi que par celles du site de Brive. Un fonds ancien de 25 000 documents déposés au SCD, dit *Fonds du Grand séminaire*, sera prochainement intégré au catalogue ; riche de trois incunables, il comprend près de 3 000 documents édités de 1550 à 1811, le reste se partageant entre le XIX<sup>e</sup> et la première partie du XX<sup>e</sup> siècle.

**La documentation électronique,** et en particulier l'accès à des bases de données ou des périodiques en ligne, n'est pas en reste. En 1999, l'ensemble des utilisateurs du SCD accède gratuitement à internet – 5 600h de connexion en 2000 –

et à un réseau d'une cinquantaine de cédéroms. En 2000, les chercheurs du domaine *Santé* ont eu accès à la base Ovid et, depuis le début de l'année 2001, **l'ensemble des chercheurs de l'Université de Limoges sans exception peut accéder directement de tout poste informatique aux sept sections des *Current contents*** pour lesquels le SCD a négocié avec l'ISI, cinq accès simultanés. Les statistiques du mois de janvier, fournies par l'ISI, montrent tout l'intérêt suscité par ce nouveau service. Présenté lors des différents conseils de l'université comme un effort financier du SCD pour cette année, il a bien été entendu que ce service ne pourrait perdurer qu'à condition de mutualiser les moyens de l'ensemble des composantes.

L'équipe du SCD réfléchit à l'accès à de nouvelles bases de données en ligne, comme les CHEMICAL ABSTRACTS, sans exclure la possibilité de sa participation à un consortium.

**L'actualité au SCD** est enfin profondément marquée par son déploiement dans le système universitaire de documentation – précédé en février par le passage de la V4 à la V5 d'AB6 – qui mobilise fortement l'ensemble du personnel. Les formations aux pré-requis préconisées par l'ABES (sur site en mars et avril) se font en collaboration avec le **CIRMLD**

de Poitiers. La coordinatrice locale du SU, qui a également en charge le centre régional des publications en série, pilote un groupe de travail chargé d'assurer ce déploiement dans les meilleures conditions et d'organiser le travail de catalogage et de contrôle dans le système universitaire de documentation, qui sera effectif dès juillet. L'ensemble du personnel (41 titulaires), conscient des avantages attendus du nouveau système national, s'attend à une surcharge de travail, mais aussi au surcroît d'intérêt que cela annonce dans les mois à venir. Pour la première fois depuis

de nombreuses années, les **quatre sections** du SCD sont dotées d'un conservateur chacune, ce qui va permettre de développer nos **relations avec les composantes** et de mettre en œuvre **une politique documentaire concertée**. Les fonctions transversales exercées par chacun d'eux permettront un travail cohérent des quatre sections.

Chacun des membres du personnel sera prochainement doté d'une boîte aux lettres électronique. Enfin, des groupes de travail transversaux – deux pour l'instant, l'un sur l'animation et la vie du SCD, l'autre sur la communication interne et externe – ont été mis en place ; ils permettent d'ores et déjà de renforcer la cohésion au sein d'une équipe toujours relativement handicapée par son effectif faible et sa dispersion, mais décidée à continuer d'y remédier jour après jour.

J.-P. Jacquet

 jean-pierre.jacquet@unilim.fr

\* Chiffres au 15/01/2001 ; après une période de légère baisse, les effectifs se sont stabilisés par rapport à l'an dernier. Le budget du SCD est pour **2001, de 6,8 MF, dont 4,2 MF pour la politique documentaire.**

\*\* Centre européen de la céramique. Sciences et techniques de l'information et de la télécommunication. Génomique. Sciences du cerveau.

Institut national de recherche sur l'espace rural

\*\*\* **Deux opérations :**

1. Construction d'un campus pluridisciplinaire à **Brive**, où le SCD va ouvrir une antenne dès la **rentrée 2001**, pour favoriser le regroupement des bibliothèques des différentes disciplines.

2. Réalisation du Centre européen de la céramique sur le site de **ESTER**, technopôle qui abrite déjà l'ENSIL (École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges), bientôt rejointe par l'ENSCI (École nationale supérieure de céramique industrielle) à la suite d'une convention entre cette dernière et l'université ; une bibliothèque unique pourrait alors – pourquoi pas ? – être intégrée au SCD.

**CIRMLD**

**Centre interrégional des métiers du livre et de la documentation**

**ESTER**

**Espace scientifique et technique d'échanges et de recherche**

**ISI**

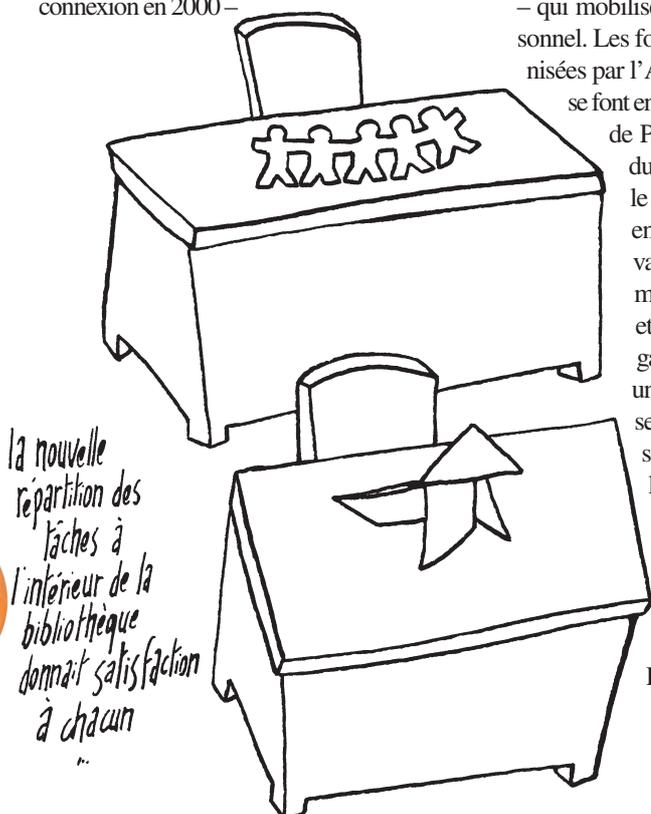
*Institute for Scientific Information*

Antonin Nouailles, président de l'université

Jean-Pierre Jacquet, directeur du SCD

SCD ☎ 05 55 43 57 00 📠 57 01

📍 39 C rue Camille-Guérin 87031 LIMOGES CEDEX



la nouvelle répartition des tâches à l'intérieur de la bibliothèque donnait satisfaction à chacun ..

Dessin de Yann Fastier – Bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Vienne

# Sibil, Sudoc & Sicod

**L**es universités bordelaises accueillent près de 60 000 étudiants sur les différents campus à Talence-Pessac, Bordeaux (Carrère, La Victoire, Pey Berland), et sur quelques sites délocalisés dont **Agen, Périgueux et Arcachon**. Toutes les disciplines y sont enseignées et chaque site dispose d'une bibliothèque ou d'un service documentaire. Comme dans beaucoup d'universités l'un des points faibles des politiques documentaires tient à la dispersion des ressources, problème typiquement français qui vient s'ajouter à la faiblesse des moyens si l'on veut bien objectivement comparer avec les universités des pays développés.

Bordeaux présente cette particularité de disposer de quatre universités qui ont choisi pour leur bibliothèque de créer un SCD afin de mieux intégrer la politique documentaire à la politique de chacune des universités, il y a donc quatre SCD disposant chacun de leur gestion propre et proposant leur propre politique documentaire. Ce sont les SCD, par exemple qui ont l'initiative en matière d'intégration de bibliothèques associées.

Aux côtés des services communs de la documentation, les quatre universités ont créé, par convention, un SICD, un service interétablissements de coopération documentaire ; c'est le SICOD. Ce service est fédérateur des actions collectives et est gestionnaire de certains services (ateliers de reliure, imprimerie) et de la bibliothèque pluridisciplinaire du centre-ville. Il est administré par un conseil interuniversitaire issu des conseils de chacun des SCD. Les présidents en sont bien entendu membres de droit ainsi que les directeurs des SCD. Le SICOD est rattaché à l'Université Bordeaux 4-Montesquieu (voir p. 16).

Il s'agissait pour les universités d'établir un lien de coopération basé sur une mutualisation de certains services ou de certaines missions pour se donner des outils communs : catalogues de campus, cartes de lecteur permettant l'accès à l'ensemble des ressources documentaires intégrées dans les mêmes conditions pour tous les étudiants et les chercheurs.

Outre ses fonctions de gestion, le SICOD assure des missions transversales qui concernent le centre régional des publi-

cations en série, le patrimoine, la numérisation ...

Mais sa principale mission concerne les catalogues de campus, *Babord* et *Babord plus*, ce dernier étant implanté sur *Horizon*. Cela concerne également l'administration de la base ainsi que la maintenance du système. Le service a assuré la réalisation, le financement et le suivi du marché qui a permis la réinformatisation des quatre SCD sur un logiciel unique après la disparition progressive des fonctions de gestion assurées par SIBIL, que nous utilisons jusque-là et qui reste jusqu'à son intégration au système universitaire de documentation, notre source de notices et notre outil principal de catalogage.

**L'utilisation de Sibil** a bien évidemment été pour le réseau bordelais le moyen d'initiation et de formation au travail en réseau donc à la coopération et à l'autoformation. Cela a contribué au développement d'une certaine forme de solidarité entre les collègues indépendamment des établissements ou des corps statutaires. L'expérience quotidienne de chacun a pu profiter à l'ensemble du réseau, cela a valorisé le travail professionnel tant auprès des usagers, qui en fin de compte ont constaté une amélioration de la qualité des services, que des professionnels eux-mêmes.

**Le rôle du SICOD** dans ce domaine a été, à la suite de celui de l'ancienne BIU, de coordonner et d'administrer : organiser les réunions des collègues de chaque SCD aux seins de groupes de travail pour la mise en place de la nouvelle informatique à travers le groupe de projet qui rassemble les correspondants des mêmes SCD. Certains sont d'ailleurs investis de rôle d'experts sur des compétences particulières. Le groupe de projet appuie également les directeurs des SCD et du SICOD dans le suivi de la politique d'intégration des bibliothèques associées, qui sont de plus en plus nombreuses à vouloir rejoindre le réseau de campus, ce qui constitue une attitude nouvelle fortement encouragée par les SCD et par de plus en plus d'universitaires. Bien entendu les aspects financiers ne sont sûrement pas absents de ces choix, puisque le SICOD

**Bordeaux I 10 818 étudiants (en 1999)**

**Bordeaux II 14 673** “

**Bordeaux III 15 122** “

**Bordeaux IV 12 837** “

23 661 m<sup>2</sup> de bibliothèques

3 569 places assises

135 postes budgétaires – 170 emplois

## **Collections traditionnelles**

900 000 livres

12 500 périodiques

620 000 prêts

Ouverture : 55 à 59 h hebdomadaires

69 h pour la bibliothèque

pluridisciplinaire de 99 places

SIGB : *Horizon* d'Epitech

## **Réseau actuel : SIBIL FRANCE**

### **Catalogues de campus**

- sur *Horizon* : Babord plus

<http://www.babord.u-bordeaux.fr/>

- sur *Grace*

<http://babord.u-bordeaux.fr/>

147 postes dédiés à la consultation

de l'OPAC et au travail sur *Horizon*

finance sur ses crédits (État et Région) la politique en question. Cette action est le résultat également de la politique de chacun des SCD qui mènent des campagnes convaincantes.

C'est l'occasion de faire une expertise de ces bibliothèques ; intérêt des collections, politique d'acquisition, mise à niveau, application des règles professionnelles.

Le SICOD joue donc un rôle direct d'intervention avec les SCD concernés et les décisions de financement sont prises en conseil du SICOD et concernent donc l'ensemble du réseau bordelais.

Bordeaux est une des cinq villes de province ayant une organisation documentaire interuniversitaire.

## Bordeaux

Gérard Briand

Dir. du **SICOD - SIBIL**

rattaché à **Bordeaux IV** prés. Gérard Hirigoyen

- + **Bordeaux I** prés. Francis Hardouin
- + **Bordeaux II** prés. Josy Reiffers
- + **Bordeaux III** prés. Frédéric Dutheil

## Toulouse

Marie-Dominique Heusse

Dir. du **SICD - Hors sources**

rattaché à **Toulouse I** prés. Bernard Belloc

- + **Toulouse II** adm. prov. Romain Gagnard
- + **Toulouse III** prés. Raymond Bastide
- + **INP** prés. Roland Morancho
- + **INSA** dir. Marc Courvoisier

## Lyon

Charles Micol

Dir. de la BIU de recherche rattachée à **L'ENS**

**lettres et sciences humaines** dir. Sylvain Auroux

- + **Lyon II** prés. Gilbert Puech
  - + **Lyon III** prés. Gilles Guyot
- BN-Opale**

Marie-France Rochard

Dir. du **SICD 1 - AUROC : Association [...] OCLC**

rattaché à **Grenoble I** prés. M. Claude Feuerstein

- + **INP** prés. Yves Brunet

## Grenoble

Frédéric Saby

Dir. du **SICD 2 - SIBIL**

rattaché à **Grenoble II** prés. François Petit

- + **Grenoble III** prés. Lise Dumazy

## Montpellier

Pierre Gaillard

Dir. de la **BIU - SIBIL**

rattachée à **Montpellier III** prés. Michèle Weil

- + **Montpellier I** prés. Alain Uziel
- + **Montpellier II** prés. Michel Avérous

# Du Pic du Midi

**U**niversité de Pau et des pays de l'Adour, l'UPPA accueille **12 841 étudiants** en formation initiale, répartis sur plusieurs implantations en Aquitaine.\* Avec les inscrits en formation continue (287), c'est au total 13 128 étudiants qui fréquentent les différents campus de cette université pluridisciplinaire et multisitée, (voir carte p. 10 & 11).

Sur le campus paloï, deux constructions abritent les bibliothèques du service commun de la documentation. Un bâtiment, d'une surface de 6 111 m<sup>2</sup> regroupe les sections droit et lettres ainsi que les cinq bibliothèques spécialisées de l'UFR de lettres. La section sciences (2 620 m<sup>2</sup>) est localisée dans un autre bâtiment très proche du premier, au centre du campus. L'UFR de droit, économie et gestion et le centre universitaire de recherche scientifique abritent dans leurs locaux des centres de documentation spécialisés. **À Bayonne**, la section pluridisciplinaire située sur le campus de Bayonne dispose de 2 119 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment, ouvert au public en 1994, est relié aux locaux d'enseignement et de recherche par un hall couvert. Dans les prochaines années, la bibliothèque sera transférée sur le site dit « du Petit Bayonne » au cœur de la ville, en même temps que les enseignements à dominante juridique et littéraire. De plus, un projet d'ouverture de nouvelles surfaces documentaires spécifiques pour les scientifiques sur le **site d'Anglet - Montauray** est à l'étude. Cette évolution accompagnera le regroupement des enseignements sur deux sites au lieu de trois sur la côte basque à l'horizon 2002. **À Tarbes et Mont-de-Marsan**, le SCD procède à des dépôts de collections et envisage l'ouverture de services au public tel que le prêt entre bibliothèques.

**Les sections du SCD de l'université\*\* cataloguent dans le réseau Sibil**, depuis 1991, et elles ont constitué à partir de cette date, en collaboration avec les bibliothèques d'UFR (bibliothèques associées) une base bibliographique commune locale : **UPPA doc**. L'université a apporté son soutien financier, en partenariat avec le **conseil régional d'Aquitaine** et la sous-direction des bibliothèques et de la documentation, pour l'acquisition d'un SIGB.

**L'arrivée du Sudoc** va bien sûr apporter un certain changement mais en réalité il est plus probable que cela ressemble peu ou prou à ce que nous faisons pour SIBIL : coordination, relais d'information, réunion de chacun des correspondants, formation ponctuelle. Bien entendu, la mise en place va être une période plus intense où les moyens humains vont être sollicités. Et il faut bien dire que c'est là que le bât blesse, car bien que cette mission ait un effet direct et fondamental sur la marche des bibliothèques, le développement du réseau et sa rationalisation ainsi que la qualité des services, elle ne fait pas encore partie des critères qui permettrait d'assurer sa pérennité dans des conditions simplement normales. Fort heureusement, l'enthousiasme et la solidarité des équipes bordelaises tentent d'y parvenir, tout comme la qualité des relations avec l'ABES.

G. Briand

✉ gbriand@bu.u-bordeaux.fr

## Cinq villes universitaires

**En 2001**, six bibliothèques

interuniversitaires ou services interétablissements de coopération documentaire existent en province, dans cinq villes : **Bordeaux, Grenoble, Lyon, Montpellier et Toulouse.**

Cf. **Arabesques** n° 21 p. 18 – *Un SICD nouveau est arrivé.*

Directeur du SICOD depuis 1992, Gérard Briand est aussi président du réseau Sibil-France et de l'ABF, l'Association des bibliothécaires français. SICOD ☎ 05 56 84 86 87 📠 86 96 📧 BP 120 – 4 avenue des Arts 33607 PESSAC CEDEX

# d'Ossau aux Trois Couronnes

L'installation du logiciel *Aleph 500* dans 12 bibliothèques du SCD a permis, dès novembre 1999, le renforcement de la collaboration des bibliothèques et la mise en place d'une politique documentaire.

Outre ses investissements pour l'acquisition et l'installation du SIGB, l'université a entamé une opération d'envergure de **numérisation des fiches papiers** de l'ensemble de ses bibliothèques et centres de documentation : pour l'exercice 2001, elle a prévu le recours à **une société extérieure pour un montant de 403 000 F** et a recruté **cinq vacataires pour une durée de 10 mois (451 000 F)**. Ces ressources s'ajoutent au **budget du SCD**, qui est de 4 231 555 F pour ce même exercice 2001.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2001, le SCD s'apprête à vivre deux événements d'importance.

**1.** Tout d'abord, comme l'ensemble des bibliothèques Sibil, les sections vont rejoindre les bibliothèques pilotes dans le **système universitaire de documentation**.

**2.** Ensuite, le SCD va procéder à l'installation d'**une nouvelle version d'Aleph 500** dans l'ensemble des bibliothèques du réseau local.

Ces deux opérations sont attendues avec quelque inquiétude par les équipes en place qui devront faire face à une lourde charge de travail. Fortes de l'expérience acquise lors de la mise en place du SIGB en 1999, qui coïncidait avec le transfert des 85 000 volumes des bibliothèques spécialisées de l'UFR de lettres dans les nouveaux locaux, elles sauront, sans aucun doute, relever ce nouveau challenge.

L'université, en rejoignant le Sudoc, espère pouvoir mieux répondre aux besoins de ses usagers tout en rationalisant les activités bibliothéconomiques. En participant au réseau Sibil, les bibliothèques ont acquis la culture du catalogage partagé.

Le travail sera facilité par la richesse du réservoir des notices mis à la disposition des catalogueurs. L'ergonomie du Sudoc doit aussi simplifier la recherche bibliographique des usagers et enrichir les enseignements

de méthodologie documentaire. La mise en place du PEB dans le Sudoc va permettre d'apporter une réponse au problème de la localisation des usagers sur les nombreux sites de l'université : ils pourront alors, générer eux-mêmes leurs demandes de fourniture à distance de documents. Et si, dans un premier temps, seules les sections basculent dans le Sudoc, il faut s'attendre à ce que très rapidement **les bibliothèques spécialisées souhaitent rejoindre ce réseau**.

L'UPPA mise sur l'atout offert par le Sudoc pour mieux gérer les particularités liées à son caractère pluridisciplinaire et multisite. Elle met d'ailleurs l'accent, dans son contrat quadriennal, sur le travail en réseau et **l'utilisation des NTIC** pour renforcer la cohésion et la collaboration entre **les divers partenaires : enseignants, chercheurs, étudiants, documentalistes, bibliothécaires, informaticiens...**

Marie-Annick Cazaux  
& Sylvaine Freulon

M.-A. Cazaux est responsable du système informatisé de gestion de bibliothèque - SIGB - au SCD de l'université.

✉ Marie-Annick.Cazaux@univ-pau.fr

S. Freulon

✉ Sylvaine.Freulon@univ-pau.fr

Jean-Louis Gout, président de l'université ✉ <http://www.univ-pau.fr>  
Sylvaine Freulon, directrice du SCD ✉ <http://www.univ-pau.fr/SCD/>  
SCD ☎ 05 59 92 33 60 📠 33 62 📮 Campus universitaire 64000 PAU

Hélène Saule-Sorbé

Surfez sur <http://www.abes.fr> à travers des montagnes de livres, de références...

Enseignante à l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, Hélène Saule-Sorbé est peintre et professeur d'arts plastiques.

\* **Pau – 9 520 étudiants** – et site **côte basque** (actuellement trois implantations et 2 490 étudiants) dans le département des Pyrénées-Atlantiques

**Mont-de-Marsan** (239 étudiants) dans le département des Landes.

Il faut ajouter à ces effectifs 592 étudiants dans les Hautes-Pyrénées (région Midi-Pyrénées) à **Tarbes**.

\*\* **Réseau documentaire. À l'UPPA, il regroupe les sections et les bibliothèques spécialisées.**

**Sections** de la bibliothèque de l'université - bibliothèques intégrées au SCD

*Droit*

*Lettres*

*Pluridisciplinaire (campus côte basque)*

*Sciences*

**Bibliothèques spécialisées** - associées au SCD

Bibliothèques de l'UFR de lettres, langues et sciences humaines :

*Bibliothèque Érasme (Lettres)*

*Bibliothèque du monde anglophone*

*Bibliothèque ibérique et ibéro-américaine*

*Bibliothèque Frantz Schrader (Géographie)*

*Bibliothèque Pierre Tucoo-Chala (Histoire)*

Bibliothèques de l'UFR de droit, économie et gestion et de l'Institut

d'administration des entreprises

*Salle de documentation de droit*

*Salle de documentation d'économie*

Ces deux bibliothèques recensent aussi les fonds des centres de recherche des *sciences de la société*.

Bibliothèque du centre universitaire de la recherche scientifique – CURS :

*Bibliothèque de géologie*

*Bibliothèque de mathématiques*

\*\*\* L'ouverture des 1 100 m<sup>2</sup> des bibliothèques spécialisées s'est réalisée en octobre 1999, le démarrage du prêt informatisé en novembre 1999, sans interruption aucune du service public à l'exception des mois de juillet et août 1999.

## Agenda

### Avril

**Inscriptions aux concours à l'ENSSIB**  
à Villeurbanne

📖 **À partir du 2** : assistant de bibliothèque d'État ; le 30 avril, date limite de retrait des dossiers.

📖 **À partir du 30** : bibliothécaire adjoint spécialisé d'État ; le 28 mai, date limite de retrait des dossiers. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques  
🌐 <http://www@enssib.fr>

**Tristan L'Hermite (1601-1655)  
ou Le Page disgracié**

📖 **Du 6 avril au 29 juin** : exposition à *La Mazarine*, du lundi au vendredi de 10 h à 18 h.  
📍 23 quai de Conti 75006 PARIS  
*La Mazarine* possède un fonds important d'ouvrages de Tristan, dont certains, notamment les éditions anversoises, très rares ; des prêts ont été obtenus de collections privées et publiques – de la BNF par exemple, qui détient plusieurs *unica* liés à Gaston d'Orléans. Catalogue illustré, rédigé par Amédée Carriat, Jean-Pierre Chauveau et Isabelle de Conihout, avec une préface de Marc Fumaroli.

### Juin

📖 **Du 8 au 11**  
**Information et lecture : droits de l'utilisateur et service public**, au congrès de l'ABF, à Montpellier.

Stand de l'ABES et intervention sur son activité et le système universitaire de documentation dans le cadre d'un atelier sur « le travail en réseau ».

### Mai

📖 **Du 2 au 4**

**III<sup>e</sup> Symposium mondial des technologies de l'information** à Paris – Unesco ; réflexion sur l'impact global de la nouvelle économie.

📖 **11 & 12**

**net@nîmes** à Nîmes – Parc des expositions ; salon professionnel sur l'informatique, le multimédia et les réseaux.

📖 **Du 17 au 20**

**Mondial de l'internet** à Paris – Porte de Versailles ; premier grand salon, professionnel et grand public, consacré à internet.

📖 **Du 29 au 31**

**IDT/NET 2001** à Paris – Palais des congrès. Conférences sur les aspects économiques de la mondialisation de l'information. Stand de l'ABES.



## L'ABF à Montpellier

Le congrès de l'Association des bibliothécaires français est un moment fort de la vie de la profession. C'est pour tous les bibliothécaires un moment privilégié de réflexion et d'information sur les grands sujets d'actualité, et ceux-ci sont nombreux, mais c'est aussi un moment d'échanges et de découvertes.

Le thème général de cette année, autour du droit de l'utilisateur et du service public est évidemment en relation directe avec nos préoccupations et avec l'actualité. L'idée que l'accès à l'information est un droit fondamental de l'individu et que les bibliothèques ont un rôle majeur à jouer dans cette mission constitue l'un des fondements de l'action de l'ABF. Bien sûr, nos préoccupations sont multiples. Elles se déclinent autour de différents aspects, qui concernent à la fois le droit, les moyens des services de bibliothèques, mais aussi leur qualité dont une part nous incombe largement et nous oblige à améliorer constamment nos compétences. Le développement des relations entre établissements et réseaux fait également partie des moyens, que nous devons utiliser pour renforcer cette qualité de service à l'utilisateur. L'ABES a bien sûr un rôle important dans ce dispositif de modernisation des réseaux. L'essentiel du congrès a lieu à Montpellier, au Corum, mais une avant-première se déroule à Nîmes, au Carré d'Art, à l'initiative de la sous-section des bibliothèques d'art, dès le jeudi 7 juin. L'ouverture et les conférences générales se déroulent le vendredi après-midi et le samedi ; huit ateliers de travail autour d'exposés permettent de participer plus facilement aux sujets proposés. La salle de conférence fait la place aux points de vue des associations professionnelles européennes, de certains usagers eux-mêmes, des élus et des partenaires des bibliothèques que sont les libraires. Dans le cadre de l'exposition de produits et services, les fournisseurs proposent également des présentations et démonstrations collectives.

De nombreuses visites sont proposées le lundi après-midi ; elles sont toutes d'un grand intérêt puisque nous avons la chance d'être reçus dans une ville qui compte des équipements et des services remarquables, tout comme certaines autres collectivités du Languedoc-Roussillon.

G. Briand

Président de l'ABF depuis juin 2000, Gérard Briand est aussi directeur du SICOD de Bordeaux.

# Le plan U3M et les bibliothèques d'Ile-de-France

## Un comité stratégique

Construire le schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les quinze années à venir, telle est la grande ambition du plan **Université du troisième millénaire (U3M)** dont le financement se déploiera sur la durée de deux contrats de plan. S'agissant de l'Ile-de-France et du secteur des bibliothèques, un investissement sans précédent de plus d'**un milliard de francs est inscrit dans le contrat de plan État/région pour la période 2000-2006**. Avec le concours décisif de la **Région Ile-de-France** et de la **Ville de Paris**, plusieurs opérations immobilières portant sur la construction et la rénovation de bibliothèques vont être effectuées au cours des prochaines années. Cet effort exceptionnel est l'occasion de mettre en œuvre un projet régional cohérent, garantissant une amélioration de la mise en réseau des bibliothèques, tant sur le plan technique que scientifique, dans la perspective d'une amélioration globale des conditions d'enseignement et de recherche.

Pour proposer cette stratégie d'ensemble et élaborer le schéma global des opérations, le recteur de Paris a créé, en tant que président du comité des recteurs d'Ile-de-France, un **Comité stratégique des bibliothèques d'Ile-de-France**. Le comité vient de remettre un premier rapport d'étape proposant un certain nombre de prescriptions et d'orientations. Ce rapport devrait être prochainement disponible sur le site du ministère (<http://www.education.gouv.fr/rapport.default.htm>) et celui du rectorat de Paris ([www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr), rubrique actualités). Après un rapide bilan de la situation actuelle, caractérisée par le contraste entre la richesse documentaire des fonds franciliens et le niveau encore insuffisant des services, le comité propose une stratégie en cinq points :

① **créer 7 000 places nouvelles** soit une augmentation du tiers de la capacité d'accueil,

② **centrer** la stratégie de développement sur **l'utilisateur** et la fourniture de services,

③ **associer qualité de services et qualité architecturale** dans une perspective de requalification des sites,

④ **privilégier** le fonctionnement en **réseau** en s'appuyant sur les infrastructures à **hauts débits**,

⑤ **maîtriser** l'économie globale du réseau documentaire francilien, c'est-à-dire prévoir les coûts de fonctionnement à **la cible** tant des services que des bâtiments, privilégier les **dépenses scientifiques** et développer une logique de services inter-académiques.

Approuvés par les recteurs et par le ministère, ces éléments de stratégie seront intégrés dans la politique contractuelle engagée avec les établissements d'enseignement supérieur.

Parmi les projets du plan État/région 2000/2006, qui ont fait l'objet des premiers travaux du comité, la création d'une **nouvelle bibliothèque de 1 200 places** à destination des premiers et seconds cycles, sur le site de l'ancien **collège Sainte-Barbe**, devrait participer à la redéfinition de l'ensemble documentaire exceptionnel de la **montagne Sainte-Geneviève** et à la création des indispensables salles de lecture pour les étudiants. Prévu sur le **site de Tolbiac**, le regroupement de collections jusqu'à présent dispersées sera l'un des éléments fondateurs et moteurs du futur pôle de langues et civilisations du monde. Cet ensemble documentaire, qui formera un outil de premier plan pour l'enseignement et la recherche, contribuera au rayonnement international du nouvel ensemble universitaire. Enfin, l'installation de la prestigieuse bibliothèque littéraire Jacques Doucet est envisagée dans le cadre du réaménagement de l'**îlot Poliveau**.



.../... Le plan U3M et les bibliothèques d'Ile-de-France

Le comité stratégique des bibliothèques poursuit ses travaux au premier semestre 2001 et devrait examiner les projets des **académies de Créteil et de Versailles**, ainsi que d'autres projets parisiens, comme la réorganisation des bibliothèques scientifiques du campus de **Jussieu**. Parmi les programmes les plus attendus : celui de la bibliothèque universitaire de 1 800 places de l'Université Paris VII, dont la construction devrait réparer une des insuffisances les plus criantes de l'Ile-de-France, mais aussi ceux de **Marne-la-Vallée** et de **Versailles**. Outre les différents projets, le comité devrait également proposer des orientations en matière de renforcement du réseau, de stockage et conservation des collections, de numérisation et d'**évolution du statut des bibliothèques**.

D. Renoult

[daniel.renoult@rectorat.sorbonne.fr](mailto:daniel.renoult@rectorat.sorbonne.fr)

Plan restitué de Paris en 1380, réalisé en 1975 au laboratoire de cartographie thématique, par Jacqueline Leuridan et Jacques-Albert Mallet ; imprimé par René Cohen. © 1987. Laboratoire PRODIG (IMAGÉO)

Bibliothèque de géographie 191 rue St-Jacques 75005 PARIS

Daniel RENOULT, inspecteur général des bibliothèques, est président du **Comité stratégique des bibliothèques d'Ile-de-France**.  
 ☎ 01 40 46 20 67 📠 24 91

**Mission interacadémique U3M**

☎ 01 40 46 24 59 📠 47 rue des Écoles 75230 PARIS CEDEX 05

**MEMBRES DU COMITÉ**

- Simone BLANC, inspectrice des bibliothèques de la Ville de Paris
- Véronique CHABBERT, chargée de mission à la Mission interacadémique U3M
- Emmanuel FRAISSE, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise
- Maurice GARDEN, professeur des universités
- Huguette HAUGADES, chef de la Mission interacadémique U3M
- François HOUY, directeur adjoint chargé de l'enseignement supérieur à la Région Ile-de-France
- Claude JOLLY, sous-directeur des bibliothèques et de la documentation
- André LEGRAND, président de l'Université Paris X
- Georges MOLINIÉ, président de l'Université Paris IV
- Didier MULET, sous-directeur chargé de l'enseignement supérieur à la Ville de Paris
- Michel POUCHAIN, président de l'Université Paris XIII
- Bernard RAOULT, président d'Édufrance



Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

ABES ☎ 04 67 54 84 10 📠 04 67 54 84 14 🌐 <http://www.abes.fr>

Arabesques ↔ Sylvette Salvit 📧 [salvit@abes.fr](mailto:salvit@abes.fr) ☎ 04 67 54 84 12

Comité de rédaction

F. Berthomier - É. Coulouma - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit

Arabesques

Directrice de la publication

Sabine Barral

ISSN 1269-0589

ABES

📠 25 rue Guillaume-Dupuytren BP 4367  
 34196 MONTPELLIER CEDEX 5